



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Vente de 80 avions de combat Rafale - Impacts financiers

Question écrite n° 43008

Texte de la question

M. Jean-Luc Bourgeaux appelle l'attention de Mme la ministre des armées sur les commandes d'armement passées entre la France et les Émirats arabes unis pour un montant de 17 milliards d'euros avec l'acquisition programmée de 80 avions de combat Rafale et de 12 hélicoptères de transport militaire Caracal. Le contrat pour la commande de 80 Rafale est « historique » et s'élève à 14 milliards d'euros. Cet accord signé récemment scelle le renforcement de la coopération entre les Émirats arabes unis et la France. L'annonce de cette commande porte à six le nombre de pays (hors France) ayant acquis l'avion de chasse. Au-delà de ces contrats militaires, des accords entre les deux pays ont également été signés dans les domaines économique et culturel. La banque publique d'investissement Bpifrance et le fonds souverain d'Abou Dabi ont ainsi renforcé leur partenariat de co-investissement, chaque partie devant ajouter deux milliards d'euros sur un horizon de dix ans à leur plate-forme commune destinée à stimuler les investissements dans l'économie française. Force est de constater qu'avec ces contrats d'armements franco-émiratis, c'est la première fois qu'un proche allié des États-Unis d'Amérique dans le monde arabe dépendra davantage de la technologie française que de la technologie américaine. Néanmoins, il souhaiterait connaître l'impact réel de cette vente de matériel militaire sur le plan budgétaire pour les parties concernées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Bourgeaux](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43008

Rubrique : Armes

Ministère interrogé : [Armées](#)

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 décembre 2021](#), page 8766

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)